



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18^e séance du mardi 8 avril 2025

Présidence de M. Eric Bettens, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de Mme Léonie KOVALIV (EàG) et consorts : « Ecoquartier des Plaines-du-Loup : les quartiers voisins ne doivent pas être oubliés » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation,

et adopte

les résolutions de l'interpellatrice, disant :

« Le Conseil communal invite la Municipalité à agir rapidement pour combler la perte d'infrastructures (locaux associatifs et de terrains de sport) dans les quartiers jouxtant l'écoquartier des Plaines du loup, en proposant notamment des solutions pour combler la disparition de certaines infrastructures et prestations à la population »

« Le Conseil communal invite la Municipalité à collaborer étroitement avec les TL, afin de répondre efficacement aux problèmes de saturation des bus et d'assurer une mobilité de qualité pour toutes et tous »

« Le Conseil communal invite la Municipalité à mettre en place davantage de moyens pour favoriser la cohabitation entre les nouveaux quartiers aux Plaines du loup et ceux existants de longue date, et ce, dans un esprit de solidarité et de mixité sociale »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi huit avril deux mille vingt-cinq.

Le président :



Le secrétaire :